

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/2022-2023

pour la réalisation des travaux de : PARACHEVEMENT DU CENTRE DE SANTE BIHEMBE

Date de publication : 23/08/2022

Date d'ouverture: 23/08/2022

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de GIHOGAZI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la **réalisation des travaux de Parachèvement du Centre de Santé BIHEMBE, le marché est en un seul lot.**
2. La Commune vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal « FONIC », un financement de la part de l'Etat Burundais sur l'exercice 2021-2022 pour l'exécution des projets de développement socio-économique et communautaires. La Commune de GIHOGAZI a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de Parachèvement du **Centre de Santé BIHEMBE** précédemment signalés.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois **mois calendrier**

Conditions de participations

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions, administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un cas inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au secrétariat de la Commune GIHOGAZI Bureau n°3 moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000 fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 50 000fbu au compte 09 ouvert à la POSTE GIHOGAZI au nom de la commune de GIHOGAZI

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,
en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

10. Une visite guidée des sites sera organisée le 13/8/2022 à partir de 10 heures. Le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune GIHOGAZI

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de 2% du montant de l'offre
12. Les offres doivent être soumises à la **Commune GIHOGAZI**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 13/8/2022 à 10 heures**
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la commune de GIHOGAZI le 13/8/2022 à 10heures 30minutes.

Critères de qualification des soumissionnaires

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. Habilitation des signataires de l'offre à engager le soumissionnaire
2. Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
3. Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
4. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant ;
5. Statuts du soumissionnaire ;
6. Attestation de non redevabilité délivrée par le service des impôts (OBR);
7. Numéro d'identification fiscale (NIF);
8. Registre de commerce;
9. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
10. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité.
11. Adresse fixe et connu du soumissionnaire;

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Lg

soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

16.3 Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de décaissement de la première tranche 30% de l'exécution des travaux. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité de cent million de francs burundais (100 000 000 frbu) et un chiffre d'affaire d'au moins de :

-trois cent cinquante million (350 000 000 frbu) de francs burundais au cours des trois dernières années.

Fait à GIHOGLI, le 18/08/2022

NDIKIMINWE Frédéric
Administrateur Communal et
Personne Responsable des Marchés Publics

